

NEWSLETTER

Numéro spécial confinement

11 mai 2020



→ ORGANISATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE INFORMATION AUX PARENTS



Conformément à l'annonce du gouvernement, la CC2SO prévoit dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités la réouverture de ses écoles à partir du 11 mai 2020 de manière progressive.

La rentrée des enseignants se faisant le 11 mai, **les élèves de GS, CP et CM2 seront donc accueillis à partir du 12 mai (à l'exception des écoles mentionnées dans le tableau ci-après)** avec une priorité d'accueil donné aux enfants du personnel soignant, du personnel technique oeuvrant dans les établissements de soins, du personnel des gendarmeries, des préfectures et des personnels territoriaux mobilisés.

Considérant cette nécessité, les accueils périscolaires du matin, du midi, du soir et du mercredi seront également organisés dans les conditions horaires de début et de fin de journée d'avant confinement.

Pour ces accueils, en dehors du coût de restauration, **aucune facturation ne sera mise en oeuvre jusqu'à la fin de la présente année scolaire.**

Dans ce cadre, afin de réduire tout risque de propagation du virus COVID-19, il est demandé aux parents de façon quotidienne de renforcer leur attention et leur application des gestes barrières et de sensibiliser leurs enfants au respect de ces règles.

DIFFÉRÉS D'OUVERTURE

ALLERY	RÉOUVERTURE LE 14 MAI 2020
BEAUCAMPS-LE-VIEUX	
Germain Alix de CONTY	
NAMPS-MAISNIL	
ORESMAUX	
Primevères/Samares de POIX-DE-PICARDIE	
VERS-SUR-SELLE/BACOUËL-SUR-SELLE	RÉOUVERTURE LE 18 MAI 2020
SENARPONT	

ORGANISATION SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE

Les cantines seront ouvertes dès **15 enfants** présents. Les prix des repas restent inchangés.

En deçà de ce seuil les familles fourniront un panier repas ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés.

De manière à limiter les croisements de groupes d'enfants, les temps de repas pourront s'effectuer en salle de classe ou au réfectoire.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires seront en service dans la limite maximum de **25 enfants par car**.

L'accès au car s'effectuera exclusivement par l'arrière. Les enfants seront placés à raison de un par banquette avec obligation de s'asseoir côté vitre.

Les horaires et circuits restent inchangés.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires seront maintenus aux horaires habituels antérieurs au confinement.

La gratuité sera appliquée pour tous jusqu'aux vacances scolaires.

(Plus d'informations sur les modalités d'accueil ci-après).

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX

L'ensemble des locaux scolaires seront aménagés par les équipes enseignantes afin que soient respectées les règles de distanciation. Les écoles seront entièrement nettoyées et désinfectées avant le 11 mai 2020.

À partir du 12 mai 2020 un entretien bi-quotidien des locaux sera assuré par les agents de la collectivité.



HORAIRES DES ÉCOLES

Les horaires des écoles restent inchangés.

Cependant des aménagements restent possibles afin que le flux des élèves tant à la descente des transports scolaires, dans l'école ainsi qu'au moment des pauses méridiennes évitent tout croisement et respectent les normes de distanciation.

ORGANISATION PÉRISCOLAIRE

Dans la continuité de l'école, les équipes en encadrement des enfants sur les différents temps périscolaires respecterons et ferons respecter les consignes suivantes :

INSCRIPTIONS

Seront accueillis sur les différents temps périscolaires en incluant le mercredi les enfants ayant repris l'école et/ou les enfants des personnels prioritaires.

L'inscription se fait sur simple demande adressée par mail **48 heures avant** à la direction du centre (Liste des contacts ci-après).

Les inscriptions s'effectueront dans la limite des capacités d'accueil des structures.

En cas d'apparition de symptômes ou de fièvre (37,8°C) évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant, merci de ne pas mettre votre enfant au périscolaire.

Une prise de température sera effectuée à l'arrivée de votre enfant.



PORT DU MASQUE



En application des recommandations sanitaires, la CC2SO mettra à disposition de ses agents en contact direct avec les enfants des masques dit « grand public ».

Pour les enfants, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Il **appartiendra aux parents de les fournir**.

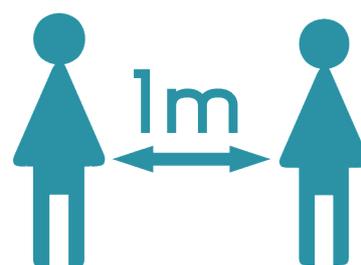
ACCUEIL DES FAMILLES ET DES ENFANTS

L'accueil se fera à l'entrée de l'établissement uniquement. Celui-ci sera assuré par un agent d'animation.

Le temps passé avec les parents sera limité, la salutation distanciée sera adoptée et les transmissions orales habituelles ne pourront se faire.

Il convient pour chacun également de respecter la règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne.

Une signalétique permettant son respect sera organisée aux abords et dans les locaux.



TEMPS DU REPAS

Sous le seuil minimum de 15 enfants, la restauration collective pourra ne pas être assurée. Dans ce cas, il sera demandé aux familles de fournir un panier repas froid ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés.

De manière à limiter les croisements de groupes d'enfants, le temps de repas pourra se faire en salle de classe sous forme de paniers repas ou au réfectoire.

ACCUEIL DU MERCREDI

Sous réserve d'inscription préalable au minimum 48H avant, l'accueil extra-scolaire du mercredi sera gratuit jusqu'à la fin de l'année scolaire.

À défaut d'inscription préalable, le service sera facturé ou l'enfant sera refusé si l'encadrement n'est pas suffisant.

ACCUEIL DU WEEK-END (Pour les enfants des personnels à professions prioritaires)

L'accueil des enfants à titre gracieux des soignants, gendarmes, personnel des préfectures et personnel territoriaux mobilisés (auxiliaire de vie et autres services en cas de nécessité absolue de service) sera maintenu en extrascolaire si le département de la Somme se trouve en zone rouge, sous réserve d'inscription 48H avant.

Si le département se trouve en zone verte l'accueil du week-end sera suspendu.

À défaut d'inscription préalable, le service sera facturé ou l'enfant sera refusé si l'encadrement n'est pas suffisant.

CONTACT DES STRUCTURES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

STRUCTURE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
AIRAINES	06 47 87 92 50	directeur.alsh.airaines@cc2so.fr
ALLERY	06 32 71 42 17	directeur.alsh.allery@cc2so.fr
BACOUËL (cantine uniquement)	06 85 75 72 03	directeur.alsh.conty@cc2so.fr
BEUCAMPS-LE-VIEUX	07 70 28 80 81	directeur.alsh.beucamps-le-vieux@cc2so.fr
CONTY	06 76 29 68 09	directeur.alsh.conty@cc2so.fr
CROIXRAULT	06 87 31 64 03	directeur.alsh.croixrault@cc2so.fr
EQUENNES – ERAMECOURT (garderie) GUIZANCOURT (cantine)	06 87 75 80 46	coordinateur.acm@cc2so.fr
GAUVILLE	03 22 38 06 64	directeur.alsh.gauville@cc2so.fr
HORNOY LE BOURG	06 87 31 63 45	directeur.alsh.hornoy@cc2so.fr
LE BOSQUEL / ORESMAUX	06 08 41 36 28	directeur.alsh.oresmaux@cc2so.fr
Ô de SELLE «LOEUILLY»	06 08 41 36 63	directeur.alsh.loeuilly@cc2so.fr
MOLLIENS DREUIL	03 22 90 75 20	directeur.alsh.molliens@cc2so.fr
NAMPS AU VAL (mercredi QUEVAUVILLERS)	03 22 42 19 81 06 08 41 36 16	directeur.alsh.namps-maisnil@cc2so.fr
OISEMONT	06 79 75 14 43	directeur.alsh.oisemont@cc2so.fr
POIX DE PICARDIE	06 26 06 09 80	directeur.alsh.poix@cc2so.fr
PLACHY-BUYON	06 30 50 36 41	directeur.alsh.plachy-buyon@cc2so.fr
QUEVAUVILLERS	09 67 64 67 26	directeur.alsh.quevauvillers@cc2so.fr
QUESNOY SUR AIRAINES	06 07 56 81 27	enfance-jeunesse@cc2so.fr
SENARPONT (accueil périscolaire uniquement le matin)	06 79 75 14 43	directeur.alsh.oisemont@cc2so.fr
LIOMER	06 30 66 10 90	directeur.alsh.liomer@cc2so.fr
COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE	03 22 90 50 21 06 16 91 53 77	coordinateur.acm@cc2so.fr



ANNULATION DE L'ÉDITION 2020 DU FESTIVAL LE CHAHUT VERT



Depuis 2013, notre territoire voit revenir régulièrement le festival Le Chahut vert, un temps fort pour la promotion des arts de la rue, de la musique et du développement durable.

Au fur à mesure des éditions, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable à la fin de l'été, un événement attendu au delà de nos frontières communautaires.

Trois jours, promesse de rencontres, de partages et d'échanges.

Néanmoins, le Chahut Vert, comme les autres festivals, n'aurait pu se maintenir tout en garantissant les mesures sanitaires et les gestes barrières indispensables aujourd'hui. C'est pourquoi, les élus de la Communauté de Communes ont choisi d'annuler l'édition 2020, votre sécurité étant leur priorité.

L'annulation de notre événement s'inscrit dans une cascade d'annulation pour la filière culturelle. Ce qui plonge l'économie de la culture dans une difficulté inédite.

L'accès à la culture pour tous est l'une des missions de notre collectivité, c'est pourquoi nos services oeuvrent afin de conjuguer la saison prochaine avec le contexte covid-19, en attendant de pouvoir nous retrouver de nouveau pour la prochaine édition du Chahut Vert.

Renseignements : festival@cc2so.fr